Cyclamaine

Périodique d'information de l'association Cyclamaine. Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans å: 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27 cyclamaine@aol.com

N°19 Prix : 1_ Février 2002 infos

Edito...

Le respect mutuel, où en sommes nous? Le cycliste, ou le piéton que je suis (selon les heures) constate que le comportement de nos concitoyens, car c'est bien de cela dont il s'agit, ne va pas en s'améliorant ...hélas.

Les rues, les routes, ressemblent à une sorte de champ clos, où automobilistes motards cyclomotoristes se livrent à leur passe temps favori, vitesse et excès en tout genre. L'ignorance de l'autre est la règle, et tant pis pour la grandmère qui traverse dans l'espace piétons, pour la mère de famille qui accompagne ses enfants, pour le facteur, qui faute de place se faufile entre les voitures. Le rapport de force joue en ma faveur moi le MOTORISÉ, donc j'en profite... j'en abuse.



Et pourtant, automobilistes, motards, et consorts vont devenir piétons à leur tour, dés qu'ils auront quitté voitures motos et autres scooters. Mais leur mémoire n'en garde semble t-il aucun souvenir.

Car telle la chrysalide sortant de son cocon, le piéton va devenir à nouveau le motorisé. Alors finis courtoisie, prudence, respect des règles et du code machin. La transformation est radicale. Dans son engin le père de famille, le cadre supérieur, la secrétaire de direction deviennent de grossiers personnages, prompts à vociférer des injures et à l'occasion illustrer leurs propos de gestes obscènes.

Voilà où nous en sommes, triste constat d'une situation qui ne cesse de se détériorer.

J.C. Redon

Vendredi 8 mars, à 20h 30

Salle Georges Brassens

Cyclamaine

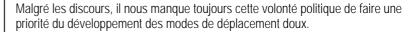
Assemblée générale

Pouvons-nous, aujourd'hui, après neuf mois de mandat des nouvelles équipes municipale et communautaire, porter un jugement sur leurs actions pour répondre aux besoins des cyclistes ?

Au regard du programme présenté, des discours entendus au printemps 2001, nous attendions une véritable politique qui contribue à changer durablement les esprits. Nous avons, du moins c'est ce que nous ressentons aujourd'hui, l'impression que peu de choses ont changé: une volonté de façade avec peu de moyens.

Pourquoi cette impression de ne rien voir aboutir? Pourquoi cette incapacité à présenter des engagements, des objectifs?

Les seules réalisations sont en périphérie, peu de km au centre-ville.



Un exemple récent : les travaux sur la butte du Greffier allaient permettre à la ville d'apporter une solution aux problèmes des cyclistes sur la première partie du boulevard Demorieux .

Cela aurait été l'occasion de concrétiser enfin une volonté affirmée par M. J.C. Boulard lors d'un CPV de voir se créer un axe continu sur Coulaines Allonnes. Ces travaux sont aujourd'hui repoussés sine die.

Par ailleurs, le tramway semble bloquer beaucoup de projets.

Soit. Mais en attendant ne serait-il pas opportun de lancer déjà des actions éducatives, d'avoir une communication qui sensibilise les Manceaux aux modes de déplacement doux ?

Nous poursuivrons ce débat ensemble le vendredi 8 mars 2002 à la salle Georges Brassens, avenue Olivier Heuzé. Nous vous attendons.

Nous avons besoin de votre soutien pour continuer à agir auprès des élus.

Le Président : Thierry Kervestin



Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos...

Cyclamaine aux 24h du livre Concours de dessins

Comme les années précédentes, Cyclamaine était présente aux 24 h du livre, les 13 et 14 octobre 2001 Elle animait un atelier de dessins d'enfants.

Près de 250 d'entre eux ont participé au concours de dessins,



qui avait pour thème : « mon vélo rêve sa rue » Les œuvres des lauréats ont été exposées dans la librairie Thuard au Mans, du 27 octobre au 8 novembre, puis, du 10 au 26 novembre, à l'office du tourisme du Mans, avec d'autres dessins d'enfants sélectionnés.

La remise des prix (livres) a eu lieu le 7 novembre à la librairie Thuard, en présence des journalistes du Maine, d'Ouest France, et de Canal 8 qui ont bien rendu compte de cet événement. Une collation a été offerte aux lauréats et à leurs parents.

Plusieurs enfants sont des fidèles de notre atelier, certains, faisant partie d'une même famille figurent au palmarès des lauréats d'une année sur l'autre.

Voici la liste des lauréats 2001 :

Maëlle EVRARD
Maurane DAMOISEAU
Anne Julie MAP AKOU-AGUILE
Mélanie THIBAULT
Arno BOUCHY
Marion LETHOËR
Martin PIRON
Alice BRETON
Natasha JAUNEAU

Louise COUNIL
Thomas MARIONNEAU
Aurélien PIVRON
Laura CAILLERE
Bérénice GOUPIL
Laure VILMOT
Brice BARBIER
Emmanuel TAILLEBOIS
Carole FOURNIER



REACTION D'UN ADHERENT DE CYCLAMAINE A LA LECTURE D'UN ARTICLE D'OUEST FRANCE

Monsieur le rédacteur en chef de la rédaction sarthoise d'Ouest France,

Dans le paragraphe « Cadeau » de « L'huile sur le feu » du samedi 22 décembre 2001, le rédacteur prétendait que « personne ne reprochera aux policiers de ne plus mettre d'amendes sur les pare-brise ». Chiche que vous fassiez paraître le billet suivant dans la prochaine chronique « L'huile sur le feu »!

« C'est sûr, je suis bien d'accord avec le monsieur journaliste d'Ouest France du 22 décembre pour dire qu'on ne reprochera pas aux policiers de ne plus pouvoir mettre des amendes sur les pare-brise. Comme ça, on pourra stationner où on voudra : sur les trottoirs, sur les bandes cyclables, dans les voies de bus ... Les cyclistes prendront un peu de risques, les pietons, avec des poussettes ou des fauteuils roulants, feront du slalom entre les trottoirs et la chaussée, ce sera rigolo. Il y aura sûrement davantage d'accidents, ça attire les badauds, ça met de la vie et de l'imprévu. Les bus seront encore plus bloqués, mais moi, j'aime ma voiture en ville et, plus il y a d'embouteillages, plus je suis longtemps content dans ma voiture. Oui, je suis vrai-ment-con-tent (heureux, aurait dit Fernand Reynaud !) ».

André JALLOT

P.S. Les vieux typos n'auraient pas apprécié la « coupure malsonnante » de l'avant dernière ligne. Veuillez m'en excuser.

La journée Européenne du Vélo

Cette année le premier week end de juin, coincé encore une fois au milieu d'enjeux électoraux accaparants, sera consacré au Vélo. Au Mans les clubs cyclotouristes, la CUM et donc Cyclamaine, ont décidé de consacrer

l'après midi du samedi 1er juin au vélo.

Les clubs cyclo proposeront des circuits permettant de rallier et de découvrir les espaces de loisir autour du Mans et Cyclamaine participera à l'inauguration d'un circuit concocté par l'office du tourisme ayant pour Thème les parcs et Jardins du Mans.

Nous proposerons aussi un circuit revendicatif sur les artères sensible et terminerons l'après midi autour d'une grillade sur un espace vert au Mans ou à Allonnes ou à Coulaines. Dans notre prochaine édition nous vous donnerons le programme détaillé et les divers rendez-vous mais réservez déjà cet après-midi pour montrer par une présence familiale massive le besoin d'aménagements cohérents.

Christine Grouhe

Nouvelles du Comité de Pilotage Vélo

Le nouveau Comité de Pilotage Vélo (CPV) issu des élections municipales de mars 2001 est présidé par Mme Niederkorn en tant que Vice-présidente aux Transports de la CUM. Le CPV est constitué d'autres élus (Cl. Picault et R. Batiot), représentants des services techniques et de représentants associations d'usagers (Cyclamaine, Vélo Loisirs, clubs sportifs).

Avant 2001, le fonctionnement du CPV revenait souvent à valider les dossiers préparés et présentés par les services techniques. Les propositions de Cyclamaine étaient souvent rapidement écartées par manque de moyens et de volonté politique.

Depuis les élections, Cyclamaine a régulièrement proposé de réformer le fonctionnement du CPV et de lui donner les moyens de réellement piloter le développement du réseau cyclable de la CUM. De fait, le nouveau CPV s'est réuni par trois fois : le 10 octobre pour étudier de nombreux projets à court terme, le 5 décembre sur le site de la rue Poitevin, le 9 janvier pour être informé de différentes études en cours.

Malgré bonne volonté la apparente des élus, le CPV risque fort de rester une chambre d'enregistrement des études demandées en dehors du CPV. Ainsi, la nomination de M. Dejust, technicien du service Déplacements Urbains, au titre de "Monsieur Vélo" pour la CUM ne fait qu'entériner une situation existant de fait depuis cinq ans mais ne donne pas plus de moyens ou de responsabilités à M. Dejust. Le fonctionnement de ce Comité de Pilotage n'est donc actuellement pas satisfaisant car il ne répond pas aux attentes de Cyclamaine : réfléchir sérieusement au développement des aménagements cyclables sur la CUM.

Les représentants de Cyclamaine CPV sont cependant convaincus que les points de vue commencent à bouger certaines idées qui paraissaient impossibles à réaliser, il v a seulement un an sont maintenant admises et mises en pratique. le principe des sens uniques emprunt ables à contresens par les cyclistes maintenant acquis et la montée du tunnel va se voir équipée d'une bande cyclable d'ici le printemps! Enfin, l'ordre du jour du prochain CPV prévoit de reprendre l'étude du Schéma Directeur Vélo dans son ensemble.

Nous devons donc maintenir notre pression revendicative pour amener les élus et les services communautaires à mieux prendre le vélo en compte dans les programmes de déplacement urbain.

Les projets en cours

Axe Coulaines - Allonnes

Les différents points durs sont étudiés et quelques solutions sont proposées. Sur Alphonse Poitevin, une bande cyclable dans chaque sens semble envisageable au prix d'un aménagement du talus pour les piétons. Sur Courboulay, la suppression d'une voie voiture allant vers le centreville est maintenant concevable. Sur Dé-morieux, une des voies sous le pont SNCF pourra être réservée aux bus et aux vélos.

Axe Épau- Université

ľÉpau, nouveau giratoire aménagé pour les vélos. Itinéraire Arche de la Nature - Monthéard réalisé en plusieurs étapes entre 2002 et 2004. Le tunnel va être marqué d'une bande cyclable montante de 1,20m au printemps 2002. La rue Voltaire attend la reprise des réseaux (courant 2002) avant de pouvoir disposer d'une bande cyclable prolongeant par la rue du Sergent

Lebouc à contre-sens vers la place G. Bouttier. L'avenue Rhin et Danube va être progressivement reprise en entrée de ville. L'accès à l'Université et la rue Gambetta sera traité avec le Tramway (2006!).

Quartier du Petit St Georges.

Les cyclistes du quartier avaient alerté Cyclamaine de l'absence de concertation à propos du projet d'aménagement de la rue de Sablé. Ce projet d'envergure est à l'étude depuis plusieurs mois et les aménagements cyclables ont dès le départ été exclus pour cause de manque de place en largeur. L'objectif principal étant de limiter la vitesse des véhicules, les services techniques confirment qu'il n'y pas d'autres solutions réalistes que celle prévue. Il apparaît ici clairement que les aménagements cyclables ne sont pas prioritaires dans un contexte de circulation fortement contraint : les camions doivent continuer à passer, mais qu'en est-il des collégiens cyclistes ?



Réalisations en cours 2001-2002

Boulevards Zamenhof et Belgrade, Accès à NTN en piste cyclable le long de la route départementale, Contre-sens rue A. Einstein, Piste bidirectionnelle à la Gautrie.

Philippe Teutsch

Ça déraille... Ça déra

En ville sans ma voiture Le 22 septembre.

Tout d'abord est-ce possible?

Nos concitoyens ont l'air d'en douter tant la chose leur paraît monstrueuse !

En 2001 c'était un samedi et si les visiteurs ont été nombreux nous avons regretté un réel manque d'information qui n'a pas favorisé la prise de conscience collective du besoin de diversification des moyens de déplacement..

Et que dire de la suite?

A ce jour, pas de bilan officiel de la journée (les autres années, il avait lieu en décembre, ce qui était déjà bien tardif.)

Pas non plus de projet ni de préparatif pour la journée 2002 qui cette année sera un dimanche.

Tout ceci dénote un manque d'intérêt des politiques, qui en façade, affichent un souci devant la montée de la pression des automobiles, mais qui en réalité n'ont pas le courage politique de prendre des décisions

peut-être impopulaires et de donner l'impact nécessaire aux journées de sensibilisations aux nuisances.

Le dimanche 22 septembre pourrait pourtant être une belle journée, où toute la ville serait interdite aux voitures et où tous les autres moyens de

déplacement, même les plus farfelus auraient droit de cité...

Ce pourrait être une grande fête à laquelle participeraient chevaux, bateaux, oiseaux, vélos.... et sûrement bien d'autres, tels que patinettes, poussettes, brouettes, charrettes et patins à roulettes...

La liste n'est pas close et si les associations et les citoyens avaient le temps d'y réfléchir, je suis sûre qu'alors le Mans pourrait mériter ce prix « pionnier » attribué en 2001 par le ministère de l'Environnement et qui me paraît bien facilement gagné.

Christine Grouhel

Cyclamaine

infos

Maison des Associations, 4 rue d'Arcole 72000

LE MANS 8: 02.43.72.30.27

Directeur de publication : Thierry Kervestin.

Imprimé par nos soins

Vous pouvez aussi pour tout échange avec nous, utiliser le courrier électronique CYCLAMAINE a

son e-mail :cyclamaine@aol.com

Notre association adhère à



La Fubicy 4 rue Brûlée 67000 Strasbourg 8:03 88 75 71 90 www.fubicy.org

Avez-vous (ré) adhéré à CYCLAMAINE?

Nom :F Né le	Prénom:
profession	••••
Adresse	

Adhésion à CYCLAMAINE pour 2002 : 6

Revue de Presse -- Revue de Presse -- Revue de

Extraits de « Vélocité » La revue du cycliste urbain

- # « Dans l'union européenne, une fois sur deux, un automobiliste prend son véhicule pour faire moins de trois kilomètres, une fois sur quatre moins de 1 km, une fois sur huit moins de 500 m » En vélo ces performances sont à la portée d'un enfant de 5 ans normalement constitué.
- # D'une étude médicale faite au Danemark, il ressort que faire du vélo diminue le risque de décès prématuré. 30000 personnes de 20 à 93 ans ont été suivies pendant 14ans et demi.

Ceux qui ne pratiquaient pas le vélo pour leurs déplacements domicile travail avaient un taux de mortalité supérieur de 39% par rapport aux travailleurs cyclistes.

Le vélo vaut toutes les thérapies pour accroître notre longévité

L'aide de l'état pour les agglomérations de plus de 100000 habitants ayant adopté un PDU (c'est le cas du Mans) s'élève à 35% du montant des projets d'inter modalité (parcs relais vélos, aménagements cyclables de rabattement vers les transports collectifs, stationnements sécurisés des vélos) et des investissements nécessaires à la réalisation du réseau cyclable.

Lors d'un prochain comité de pilotage vélo, nous demanderons aux élus s'ils connaissent ce dispositif.

Paul Baringou